

UNE MEILLEURE ÉDUCATION, DÈS MAINTENANT

DONNER LA PRIORITÉ AUX ÉLÈVES

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE	3
RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	7
PILIER 1 : GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE RÉSULTATS	11
PILIER 2 : APPRENTISSAGE ET RÉSULTATS DE QUALITÉ	13
PILIER 3 : DES ÉLÈVES PRÊTS POUR L'AVENIR	17
PILIER 4 : EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA DIRECTION	21
PLANIFIER LA VOIE À SUIVRE	24
ANNEXE A : UN AN PLUS TARD : TIRER LES ENSEIGNEMENTS DE LA COVID-19 POUR FAÇONNER L'AVENIR DE L'ÉDUCATION.....	25
ANNEXE B : PRÉSENTATION DU NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE	31

MESSAGE DU MINISTRE

On dit que l'éducation est le grand égalisateur, et maintenant plus que jamais, nos élèves méritent un système qui leur assurera d'être à l'avant-plan et de disposer des bonnes ressources pour réussir.

Notre gouvernement s'est engagé à examiner et à renouveler notre système éducatif. Dans le cadre de cet examen effectué une fois par génération, des milliers de Manitobains ont été entendus, alors que les commissaires de la maternelle à la 12e année se sont lancés dans l'une des plus grandes consultations publiques de l'histoire du Manitoba. Je tiens à remercier les commissaires pour leur dévouement et leur engagement dans le travail effectué tout au long de l'année qui a conduit à leur rapport final. Les recommandations fournissent des éclairages et des orientations essentiels pour façonner un système éducatif moderne pour demain.

Au cours de l'année écoulée, de nombreux enseignements ont été tirés de la pandémie de COVID-19, et ceux-ci doivent également guider la voie à suivre. Les élèves, les parents, les enseignants, le personnel et les administrateurs ont fait preuve de résilience, de dévouement et d'innovation au cours de l'année écoulée. Je tiens à souligner leur persévérance et leurs efforts pour faire en sorte que l'apprentissage se poursuive, même maintenant, alors que nous continuons à faire de la sécurité des écoles notre priorité absolue.

Nous devons appliquer les apprentissages de l'année dernière pour améliorer nos écoles et nos salles de classe.

Notre système est à un point critique. Le système éducatif du Manitoba fait partie de ceux qui dépensent le plus par élève, mais nos élèves se situent au bas ou presque en bas des classements nationaux et internationaux. Par habitant, nous avons le plus grand nombre de divisions et de commissaires scolaires parmi toutes les provinces. Il y a 37 bureaucraties qui font double emploi au Manitoba, fondées sur une formule de financement incohérente reposant sur les taxes foncières destinées à l'éducation. Pendant trop longtemps, la « voix locale » s'est concentrée sur la fixation des taux d'imposition et des négociations collectives répétitives.

Nous avons besoin d'un système provincial cohérent, efficace et axé sur la réussite des élèves, construit de bas en haut plutôt que de haut en bas. Nous voulons un système qui sait à quel point la voix des parents est précieuse au niveau de l'école locale et qui cherchera à lui donner des moyens d'agir. Nous voulons un système qui se concentre moins sur la bureaucratie et plus sur la garantie que les ressources sont dépensées dans la salle de classe, là où elles sont le plus nécessaires. Nous devons veiller à ce que nos enseignants, notre personnel et nos chefs d'établissement puissent exceller dans la promotion de l'apprentissage et le soutien des élèves.

Le Manitoba mérite ce qu'il y a de mieux. Dans le cadre de la stratégie « Une meilleure éducation, dès maintenant », notre gouvernement accorde la priorité aux élèves afin que, quelle que soit la voie qu'ils choisissent, ils soient bien préparés pour réussir à l'ère de la mondialisation. Bien que nous ayons beaucoup de travail à faire, nous nous réjouissons à la perspective de travailler en partenariat avec tous les Manitobains pour veiller à ce que nos biens les plus précieux, nos enfants, aient la possibilité de réussir en tant que futurs chefs de file de la province.



Cliff Cullen

Ministre de l'Éducation

RÉSUMÉ

Une meilleure éducation, dès maintenant : donner la priorité aux élèves a été élaborée suite aux recommandations de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'aux leçons tirées de la pandémie de COVID-19.

La Commission a été créée pour examiner le système éducatif de la maternelle à la 12e année dans notre province dans le but d'améliorer les résultats des élèves, d'assurer la durabilité à long terme et de renforcer la confiance du public dans notre système éducatif. Sur la base de consultations approfondies au printemps 2019, la Commission a présenté son rapport, *La réussite de nos enfants : L'avenir du Manitoba*, au ministre de l'Éducation début mars 2020. Après une pause pour concentrer le système sur l'intervention face à la COVID-19, le Manitoba est heureux de publier le rapport de la Commission. **Le Manitoba accepte l'esprit et l'intention des 75 recommandations de la Commission et a élaboré un plan d'action clair pour moderniser le système éducatif.**

Un système moderne de la maternelle à la 12e année qui met les élèves au premier plan est une priorité. À l'heure actuelle, le Manitoba figure parmi les provinces qui dépensent le plus par élève, mais les résultats de nos élèves se situent au bas de l'échelle nationale et internationale. Le Manitoba compte le plus grand nombre de divisions scolaires et de commissaires par habitant de toutes les provinces, ce qui se traduit par des ressources différentes pour les élèves et les parents dans toute la province. En travaillant ensemble, nous avons la possibilité d'améliorer le rendement et d'obtenir de meilleurs résultats pour tous nos enfants en transférant ces ressources vers la salle de classe et en investissant dans les écoles.

Au cours des cinq prochaines années, notre objectif est de faire en sorte que nos élèves soient ceux dont le rendement s'améliore le plus au Canada. Nous mettrons en place un système d'éducation provincial cohérent et harmonisé, axé sur l'élève, convivial pour les parents, centré sur la classe et responsable sur le plan des résultats. Pour ce faire, le Manitoba va :

- **transférer plus de ressources vers la salle de classe** pour faire en sorte que l'apprentissage et la réussite des élèves passent avant tout;
- **unifier notre système éducatif en mettant l'accent sur la responsabilité en matière de résultats** afin que nos enfants soient plus performants et arrêtent de prendre du retard;
- **donner aux parents et aux fournisseurs de soins un plus grand rôle dans l'éducation de leurs enfants** en participant activement à la conception et à la supervision du système;
- **veiller à ce que tous les élèves soient prêts pour réussir dans la vie**, peu importe l'endroit où ils vivent dans la province;
- **veiller à ce que les enseignants, le personnel scolaire et les dirigeants disposent des capacités, des connaissances et des outils** dont ils ont besoin pour favoriser les performances des élèves.

Des actions prioritaires ont été déterminées dans les quatre piliers de la réussite des élèves. La stratégie s'engage également à respecter la philosophie de l'inclusion et de la réussite scolaire pour tous, à améliorer les résultats des élèves autochtones et à donner la priorité à l'éducation en langue française, conformément aux droits de la Charte relatifs à l'éducation des minorités.

Alors que nous allons moderniser notre système éducatif, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir la stabilité dans la salle de classe pour les élèves, les parents et les enseignants. Les élèves ne verront pas de



changements immédiats dans leur vie scolaire quotidienne, mais on mettra davantage l'accent sur l'engagement, la santé mentale et le bien-être, et on les préparera mieux à la voie qu'ils choisiront, qu'il s'agisse d'études postsecondaires, de métiers, d'entrée sur le marché du travail ou d'entrepreneuriat. Les parents garderont leurs enfants dans la même école, sauf s'ils en décident autrement. Les parents auront accès à de meilleurs renseignements sur les résultats de leurs enfants et auront une voix plus forte dans le système éducatif. Les enseignants et le personnel de l'école ne connaîtront pas de changements de personnel au niveau de l'école suite à ces changements et ils auront accès à une formation professionnelle améliorée, à des normes de pratique et à de meilleurs soutiens en classe pour offrir un apprentissage de haute qualité.

La Commission a relevé un sentiment d'urgence à l'égard de l'amélioration du rendement des élèves dans les écoles du Manitoba. À cette fin, les consultations sur les actions prioritaires commenceront immédiatement pour établir une feuille de route de transformation d'ici septembre 2021. Nous partageons l'optimisme de la Commission pour l'amélioration du rendement des élèves et pour l'avenir de l'éducation dans la province. Cela doit devenir la mission commune de tous les acteurs du système éducatif. Cela ne peut être accompli que si tous les partenaires de l'éducation travaillent ensemble et maintiennent l'objectif de donner la priorité aux élèves.

INTRODUCTION

La Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12e année

En janvier 2019, la Province a annoncé la création d'une Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12e année, composée de neuf membres, pour effectuer un examen complet du système éducatif provincial de la maternelle à la 12e année. Le mandat de la Commission était vaste, axé sur l'amélioration des résultats des élèves, la réduction des écarts de rendement, la création d'une durabilité à long terme et le renforcement de la confiance du public. L'examen visait à faire en sorte que le Manitoba dispose du système d'éducation le plus amélioré au Canada.

La Commission a été chargée de mener des consultations publiques et de s'inspirer de la recherche et des pratiques exemplaires pour proposer une nouvelle vision de l'éducation de la maternelle à la 12e année et faire des recommandations en conformité avec son mandat.

La Commission a reçu 2 309 soumissions écrites, 62 mémoires officiels, 8 891 réponses à des sondages publics, 1 260 réponses à des sondages auprès des enseignants et 159 pratiques exemplaires soumises par des éducateurs. Un total de 1 690 personnes ont participé à des ateliers publics et 137 élèves ont participé à des ateliers axés sur les élèves.

La Commission a présenté son rapport final *La réussite de nos enfants : L'avenir du Manitoba*, au ministre de l'Éducation début mars 2020. Les 75 recommandations de la Commission représentent la plus vaste réforme du système éducatif de la maternelle à la 12e année du Manitoba depuis des décennies et sont organisées autour de **10 impératifs d'action**.

L'incidence de la COVID-19

Le rapport de la Commission est arrivé juste au moment où la pandémie de COVID-19 a éclaté dans notre province. La publication a été reportée pour concentrer l'attention sur la protection de la santé et de la sécurité des Manitobains. À la fin de mars 2020, le ministère de l'Éducation du Manitoba avait suspendu l'apprentissage en classe et les ressources étaient axées sur la réduction de l'incidence des fermetures d'écoles pour plus de 200 000 élèves et la planification d'un retour sécuritaire à l'apprentissage en classe dès que possible. Par nécessité, l'ensemble du système éducatif s'est adapté et transformé à un rythme accéléré.

En réfléchissant à l'année écoulée, nous avons été témoins d'un engagement et d'un dévouement considérables dans tout le système éducatif. Nous reconnaissons également les conséquences néfastes de la pandémie sur tous les membres de la communauté scolaire, des élèves aux parents en passant par les enseignants, le personnel et

10 impératifs d'action

1. Renforcer les capacités des éducateurs
2. Augmenter l'efficacité des chefs d'établissement
3. Améliorer l'engagement et le bien-être des élèves
4. Combler l'écart de rendement pour les Autochtones et les non-Autochtones
5. S'engager pour des résultats équitables pour tous
6. Assurer la qualité dans les régions rurales, nordiques et éloignées
7. Renforcer la prestation de l'enseignement en français
8. Élargir l'éducation communautaire et renforcer l'engagement du public
9. Améliorer les compétences de base
10. Améliorer l'efficacité de la gouvernance et du financement

les chefs d'établissement. La pandémie de COVID-19 a changé le contexte de l'éducation du jour au lendemain et a clarifié le besoin de changement dans l'ensemble du système éducatif du Manitoba. La pandémie a mis en évidence les inégalités et les incohérences de nos systèmes, mais a également ouvert la porte à de nouvelles façons d'éduquer, de soutenir et d'atteindre les élèves. Nous devons incorporer ce que nous avons appris pendant la pandémie pour renforcer l'innovation et la résilience de nos systèmes. Les actions prioritaires décrites dans cette stratégie prennent en compte ces expériences et ces enseignements, décrits plus en détail dans l'annexe A.

Leçons apprises de la COVID-19

1. Avec 37 organes directeurs différents, il était difficile d'être agile et d'intervenir rapidement. Pourtant, c'est ce que les Manitobains attendaient et c'est ce dont ils avaient besoin. Combiné à des inégalités de longue date en matière de financement, de ressources et de priorités, le résultat a été des expériences et des ressources très différentes pour les parents et les élèves de la province. Nous avons besoin d'un système éducatif provincial cohérent et unifié, qui offre des niveaux de service similaires, peu importe où vivent les familles.
2. Les parents et les fournisseurs de soins ont joué un rôle important pendant la COVID-19, mais ils ont eu du mal à accéder à l'information sur les changements et à éclairer et influencer les décisions. Nous devons soutenir la participation des parents en leur fournissant des outils et des processus cohérents pour guider la réussite des élèves au niveau de l'école et dans le système dans son ensemble.
3. Le manque de données cohérentes à l'échelle de la province a rendu la planification et la prise de décision en temps réel difficiles, minant notre capacité d'innover et de nous améliorer continuellement, et d'allouer les ressources là où elles sont le plus nécessaires.
4. Des technologies et des capacités technologiques non uniformes dans les divisions et les écoles ont miné la capacité d'enseigner, d'apprendre, d'innover, de résoudre des problèmes et de maintenir des liens humains dans un monde virtuel d'une manière cohérente et fiable. Nous devons disposer de technologies et d'un accès à Internet adéquats et uniformes dans toute la province, car l'apprentissage en ligne a sa place dans notre système d'éducation et il ne va pas disparaître.
5. La COVID-19 a touché différemment l'engagement et l'apprentissage des élèves, et une approche identique pour tout le monde ne fonctionnera ni maintenant ni à l'avenir.
6. La santé mentale et le bien-être sont importants pour tous et doivent être au premier plan de la planification pour la communauté scolaire.
7. L'enseignement et l'apprentissage ont évolué et peuvent changer pour le mieux en faisant progresser le meilleur de cette expérience et en continuant à innover.
8. Notre système éducatif est résilient et nous devons nous appuyer sur celui-ci pour moderniser le système éducatif de la maternelle à la 12e année.

Voir l'annexe A pour plus de détails.

Bien que l'avenir de l'éducation au Manitoba soit prioritaire, assurer la sécurité et l'ouverture des écoles demeure une priorité absolue. Nous nous engageons à travailler avec les familles, la santé publique, les chefs d'établissement et les intervenants pour continuer à exploiter des écoles sûres pendant la pandémie. Cela comprend la garantie que les élèves ont accès aux aides d'apprentissage et aux ressources dont ils ont besoin pour prendre part à une éducation de qualité.



Une meilleure éducation, dès maintenant : donner la priorité aux élèves

La stratégie « Une meilleure éducation, dès maintenant » est la vision de notre gouvernement et l'ensemble des mesures prioritaires nécessaires pour veiller à ce que nous donnions la priorité aux élèves du Manitoba. La vision est que **tous les élèves du Manitoba réussissent, peu importe l'endroit où ils vivent, leurs antécédents ou leur situation personnelle**. La réussite des élèves du Manitoba se poursuivra après l'obtention de leur diplôme lorsqu'ils entreprendront des études supplémentaires, entreront sur le marché du travail, et commenceront à bâtir leur vie et à assurer leurs moyens de subsistance en tant qu'adultes ici au Manitoba.

Au cours des cinq prochaines années, notre objectif est de faire en sorte que nos élèves soient ceux dont le rendement s'améliore le plus au Canada. En travaillant ensemble, nous bâtiroms un système éducatif provincial cohérent et harmonisé où :

- les élèves reçoivent une éducation et des programmes de qualité en anglais et en français pour obtenir de meilleurs résultats tout au long de leur éducation de la maternelle à la 12e année et au-delà;
- les parents* ont une voix plus forte dans les décisions de leur école, participent davantage à la supervision du système et sont mieux informés sur le rendement de leur enfant;
- les enseignants et le personnel disposent des connaissances professionnelles, des outils et des ressources nécessaires pour offrir un apprentissage de qualité et préparer nos élèves à un monde en évolution rapide;
- les chefs d'établissement sont soutenus dans leur rôle de responsables de l'éducation, en créant une communauté d'apprentissage, en soutenant les enseignants, en améliorant les résultats des élèves et en faisant participer les parents;
- le système éducatif fournit des services uniformes et réactifs dans toute la province pour combler les lacunes en matière de recrutement et de TI, et est responsable en matière de résultats;
- les écoles reçoivent un financement équitable et durable, dirigé là où il est le plus nécessaire et offrent plus de possibilités et de soutien à tous les élèves du Manitoba, peu importe où ils vivent.

***Remarque** : dans ce document, le mot « parent » est utilisé au sens large pour désigner non seulement les parents, mais aussi les tuteurs, les fournisseurs de soins et les autres membres de la famille qui aident les enfants à apprendre à la maison et à l'école.

Les quatre piliers de la réussite des élèves



GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE RÉSULTATS

Bâtir un système éducatif provincial cohérent et harmonisé, responsable en matière de résultats et faisant participer les parents.



APPRENTISSAGE ET RÉSULTATS DE QUALITÉ

Améliorer l'apprentissage et les résultats de tous les élèves de la province grâce à des normes d'excellence élevées et mesurables.



DES ÉLÈVES PRÊTS POUR L'AVENIR

Favoriser l'engagement des élèves et développer les compétences pour réussir tout au long de la vie.



EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA DIRECTION

Veiller à ce que les enseignants, le personnel scolaire et les dirigeants possèdent les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour soutenir le rendement des élèves.

PILIER 1 : GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE RÉSULTATS

Pour améliorer les résultats des élèves, nous devons d'abord bâtir un système éducatif cohérent et harmonisé dans toute la province. Bon nombre des recommandations de la Commission appellent à une capacité accrue du système, à des attentes claires pour ceux qui assurent l'éducation et à la responsabilité envers tous les contribuables. Notre système actuel est complexe, comprenant de multiples niveaux de bureaucratie qui entraînent de grandes variations dans les normes, les programmes et les ressources selon l'endroit où vivent les familles. Le Manitoba a besoin d'un système unifié qui réduit les disparités tout en répondant aux besoins locaux.

À quoi ressemblera la réussite?

- ✓ 37 commissions scolaires régionales élues unifiées en 15 régions (plus la DFSM) d'ici le 1er juillet 2022.
- ✓ Transfert des ressources aux salles de classe en réduisant les coûts administratifs pour être conforme aux autres provinces.
- ✓ Établissement de conseils scolaires communautaires pour toutes les écoles d'ici 2023.
- ✓ Données d'évaluation au niveau de l'école disponibles pour toutes les communautés scolaires locales pour déterminer les domaines à améliorer et pour éclairer la prise de décision aux niveaux local et provincial.
- ✓ Répartition plus équitable des ressources entre les régions et les écoles en s'éloignant du modèle de financement fondé sur les taxes foncières destinées à l'éducation à partir de 2023.

Une remarque spéciale pour les élèves et les parents :

Il n'y aura pas de changements immédiats dans la vie scolaire quotidienne. Les politiques relatives aux zones de recrutement scolaire et au choix de l'école restent les mêmes. Au fil du temps, l'objectif est de rapprocher la prise de décision des élèves en renforçant le rôle des écoles dans l'ensemble du système, en donnant plus de voix aux parents et en transférant plus de ressources dans les classes, là où elles sont le plus nécessaires.

1.1 Mettre en œuvre un nouveau modèle de gouvernance provincial qui est coordonné, responsable et fait participer les parents au niveau de l'école et dans la conception et la supervision de l'ensemble du système éducatif

La Commission a souligné que les écoles et les parents ont des rôles importants à jouer dans l'apprentissage et la réussite des élèves. Toutefois, le système éducatif du Manitoba a de multiples niveaux de bureaucratie avec peu de gouvernance au niveau de l'école et aucune voix officielle pour les parents. Ce système complexe, qui compte 37 commissions scolaires, rend également difficile une intervention rapide et coordonnée, comme nous l'avons appris lors de la pandémie de COVID-19. Le Manitoba compte le plus grand nombre de divisions et de commissaires scolaires par habitant, parmi toutes les provinces. Il y a 54 commissaires rien qu'à Winnipeg, comparativement à 22 à Toronto, sept à Calgary et neuf à Edmonton. Avec la suppression progressive des impôts pour l'éducation et le passage à la négociation centrale, ce système complexe n'est plus nécessaire.

Un nouveau modèle de gouvernance provinciale, qui rationalisera les fonctions administratives tout en assurant une forte participation des parents au niveau de l'école, ainsi que dans la conception et la supervision de l'ensemble du système éducatif (voir l'annexe B), sera mis en œuvre d'ici le 1er juillet 2022. Le Manitoba respecte son engagement à protéger les droits en vertu de la Charte relatifs à l'éducation des minorités en maintenant la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et son organe de gouvernance.

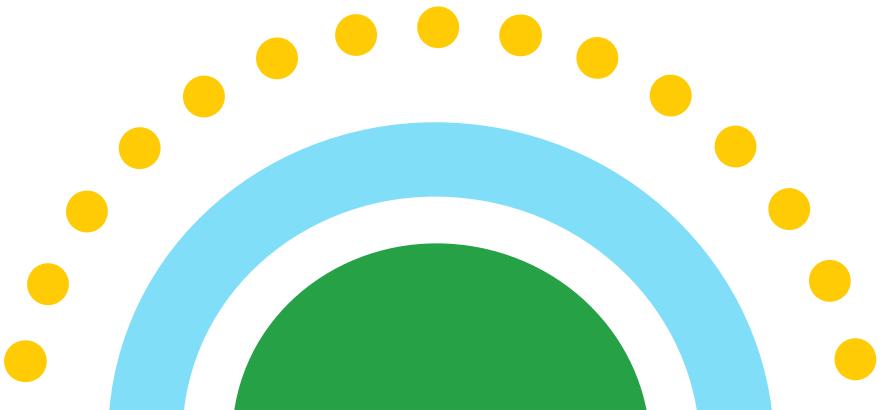


Mesures prioritaires

- Établir une nouvelle **Loi sur l'éducation** qui servira de base au changement dans l'éducation de la maternelle à la 12e année en créant les capacités du système et la cohérence nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats.
- Unifier les **37 commissions scolaires régionales élues** en 15 régions, plus la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).
- Conserver deux commissions pour superviser la prestation de l'éducation : une nouvelle **Autorité provinciale de l'éducation** (membres nommés) et la DSFM (commissaires élus).
- Créer un **Conseil consultatif provincial sur l'éducation** composé de 16 représentants élus relevant du ministre.
- Faire participer les parents en établissant des **Conseils scolaires communautaires** dans chaque école et fournir un financement pour chaque conseil.
- **Transformer le ministère de l'Éducation** en concentrant son rôle sur l'orientation stratégique et la direction du système.
- Rediriger l'argent issu des gains d'efficacité opérationnelle vers la salle de classe dans le cadre de notre **Garantie de financement de l'éducation**.

Autres mesures

- Définir clairement les rôles et les responsabilités des personnes chargées d'assurer un système éducatif efficace, efficient et responsable de la maternelle à la 12e année.
- Publier des plans annuels d'amélioration de l'école axés sur le rendement et le bien-être des élèves, élaborés par le chef d'établissement avec la communauté scolaire.



1.2 Élaborer un modèle de financement juste et durable

Le Manitoba a besoin d'un modèle de financement juste et durable. Nous sommes la seule province à fixer les impôts au niveau de la division scolaire. Cela signifie que certaines divisions perçoivent plus de recettes que d'autres. Étant donné que les taxes foncières destinées à l'éducation représentent 42 % de tout le financement de l'éducation, cela entraîne des disparités dans le financement des écoles et les résultats pour les élèves. Bien que le financement ne relève pas du mandat de la Commission, les écarts de responsabilité financière et de financement ont été soulevés au cours des consultations. La Commission a recommandé d'abandonner complètement les taxes foncières destinées à l'éducation et a entendu des appels vigoureux en faveur d'une plus grande équité du système, mis en évidence par les différences dans les programmes et les soutiens dans l'ensemble de la province.

Le nouveau modèle simplifiera le financement des écoles, répondra mieux aux besoins d'apprentissage spécialisés et créera une prévisibilité du financement. Cela appuiera la planification et offrira de la flexibilité aux dirigeants scolaires et régionaux pour répondre aux besoins locaux.

Mesures prioritaires

- Élaborer un **nouveau modèle de financement provincial** équitable, transparent et durable.

1.3 Améliorer la mesure du rendement, les données et les analyses pour générer des résultats

Nous dépensons plus de 58 millions de dollars annuellement en technologie de l'information dans notre système éducatif, et nous ne pouvons toujours pas accéder facilement aux données provinciales sur les principaux résultats, l'assiduité et d'autres mesures du rendement du système. Un système technologique unifié est nécessaire pour éclairer la prise de décision concernant les ressources, les soutiens et la programmation. Même une modeste économie de 20 % fournira 11 millions de dollars qui pourront être réinvestis dans nos efforts d'amélioration. Un système regroupé permettra de recueillir de l'information pour montrer le rendement des écoles et des districts. Les écoles peuvent utiliser les résultats pour déterminer les domaines à améliorer et élaborer leurs plans annuels d'amélioration de l'école en consultation avec les conseils scolaires communautaires. Cela contribuera à un système plus transparent de la maternelle à la 12e année axé sur l'amélioration continue.

Mesures prioritaires

- Entreprendre le cadrage pour un **Système provincial d'information sur les élèves**.
- Élaborer une **stratégie provinciale de données et de mesure du rendement**, qui mesurera et surveillera les résultats clés pour tous les élèves relatifs au rendement, à l'engagement et à la satisfaction.
- Lancer un **sondage provincial** pour les élèves, leurs parents et le personnel en ce qui concerne leur expérience scolaire pour éclairer les plans scolaires et la prise de décision générale.

Autres mesures

- Explorer la façon dont les technologies émergentes et l'avancement de l'intelligence artificielle (IA) peuvent être utilisés pour créer des gains d'efficacité au sein du système de la maternelle à la 12e année.
- Créer un numéro d'identification commun pour chaque élève afin de suivre son rendement et son parcours tout au long de sa scolarité de la maternelle à la 12e année et dans le système postsecondaire.
- Construire une plateforme publique conviviale avec accès aux données et à l'information que les écoles et les régions utilisent pour la planification stratégique des résultats du système scolaire.

PILIER 2 : APPRENTISSAGE ET RÉSULTATS DE QUALITÉ

Les consultations de la Commission ont souligné l'importance des connaissances fondamentales et des compétences en résolution de problèmes dont les élèves ont besoin pour apprendre, travailler et réussir dans un monde incertain et en évolution rapide. Cet impératif a été amplifié tout au long de la COVID-19. Des normes élevées et mesurables pour les résultats d'apprentissage, la mise en œuvre du programme d'études à l'échelle du système et l'évaluation des élèves sont nécessaires pour que tous les élèves puissent réaliser leur potentiel.

À quoi ressemblera la réussite?

- ✓ Le Manitoba passe de l'une des provinces les moins performantes selon les évaluations nationales et internationales à la plus améliorée.
- ✓ 100 % des écoles ont amélioré les résultats de leurs élèves en littératie et en numératie et ont élaboré des plans clairs pour soutenir tous les apprenants.
- ✓ L'écart de rendement entre les élèves autochtones et non autochtones est le plus amélioré au pays.
- ✓ Les étudiants ayant des besoins d'apprentissage spéciaux bénéficient d'une évaluation en temps utile, de soutiens à l'apprentissage et de services cliniques.
- ✓ Les parents sont mieux informés sur l'apprentissage et les résultats de leurs enfants et reçoivent de l'information sur le rendement général du système.

2.1 Renforcer la mise en œuvre et le renouvellement des programmes d'études en mettant l'accent sur la littératie et la numératie

Les compétences en littératie et numératie sont les fondements de l'amélioration des résultats scolaires, du bien-être économique et de l'inclusion sociale. Le rendement au Manitoba a une grande marge d'amélioration. Selon l'évaluation provinciale, seulement 64 % des élèves répondent aux attentes en littératie, en deçà de l'objectif provincial de 75 %, la numératie étant bien inférieure à 55 %.

Pour améliorer les résultats des élèves, la Commission a recommandé de se concentrer sur la mise en œuvre approfondie du programme d'études existant de la maternelle à la 12e année, y compris en mettant l'accent sur les connaissances de base, les compétences et les aptitudes que les élèves devraient posséder à la fin de leurs études secondaires pour pouvoir faire la transition vers des études supérieures, un emploi ou d'autres possibilités. Une mise en œuvre approfondie nécessite une application et un soutien cohérents des pratiques d'enseignement fondées sur des données probantes. Bien que nous reconnaissions qu'il est essentiel de se concentrer sur la mise en œuvre, il ressort clairement des consultations que des mises à jour du programme d'études sont également nécessaires pour un apprentissage pertinent, moderne et efficace.

Mesures prioritaires

- Nommer un **Comité consultatif provincial sur le programme d'études** pour contribuer à l'orientation du programme d'études provincial.
- Élaborer un **nouveau cadre provincial du programme d'études** qui comprend des normes claires et mesurables concernant ce que les élèves sont censés apprendre.
- Concentrer les ressources du système sur la **mise en œuvre du programme d'études et** l'apprentissage au niveau de la classe, avec un accent particulier sur quatre programmes scolaires officiels : anglais, français, immersion française et programme d'études techniques du secondaire.
- Lancer un **Fonds des idées du personnel enseignant** pour promouvoir la créativité et l'innovation dans l'intervention face aux répercussions de la COVID-19, ainsi que dans la contribution à l'amélioration du système de la maternelle à la 12e année.

Autres mesures

- Élaborer un nouveau cadre de programmes de sciences de la maternelle à la 10e année.
- Examiner le programme d'études et les crédits requis pour l'éducation physique/l'éducation à la santé pour les 11e et 12e années.
- Réviser le programme-cadre d'immersion en français afin de fournir des mesures concrètes et réalisables que les écoles peuvent prendre pour mettre pleinement en œuvre le programme d'immersion française.
- Examiner la façon d'élargir les projets réussis mis à l'essai pendant la pandémie, y compris l'utilisation de la technologie pour intégrer la culture française dans les salles de classe.
- Communiquer le programme d'études et les résultats d'apprentissage aux parents et aux fournisseurs de soins pour soutenir leur participation active à l'apprentissage de leur enfant.
- Examiner les désignations des crédits de cours et les exigences d'obtention du diplôme pour les cours du secondaire, y compris la désignation « E » des cours conçus pour aider les élèves aux premiers stades de l'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) à faire la transition vers les cours habituels du secondaire.
- Inclure les perspectives de l'ALA et de l'éducation des nouveaux arrivants (composantes linguistiques, de littératie et culturelles) comme l'un des piliers du nouveau cadre de programmes d'études de la maternelle à la 12e année, de sorte que tous les programmes intègrent des composantes linguistiques, de littératie et culturelles.

2.2 Améliorer l'évaluation des élèves et les rapports sur ceux-ci

L'évaluation des élèves fournit des renseignements sur les connaissances et les compétences d'un élève par rapport à des résultats d'apprentissage spécifiques définis par le programme. Les enseignants utilisent ces renseignements pour cerner les points forts ainsi que les domaines à améliorer, et impliquer les parents et les élèves dans le cadre de l'apprentissage. Il existe deux grandes formes d'évaluation, l'une n'est pas efficace sans l'autre :

- L'évaluation formative surveille l'apprentissage des élèves afin de fournir une rétroaction continue qui peut être utilisée par les enseignants pour améliorer leur enseignement et par les élèves pour améliorer leur apprentissage.
- L'évaluation sommative évalue l'apprentissage des élèves à la fin d'une unité d'enseignement ou d'un semestre en le comparant à un repère.

Actuellement au Manitoba, les évaluations formatives mesurent les compétences en lecture et en calcul des élèves des 3e et 4e années et des 7e et 8e années. Les élèves de 12e année démontrent leur apprentissage sur des évaluations sommatives provinciales en arts langagiers et en mathématiques. Le Manitoba se classe systématiquement parmi les plus faibles au Canada en ce qui concerne les évaluations nationales et internationales des élèves en **lecture, mathématiques et sciences**. Dans le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2018, les élèves âgés de 15 ans du Manitoba se situaient sous la moyenne canadienne, se classant au neuvième rang sur 10 provinces en lecture et en dernier en mathématiques. À peine deux ans auparavant, les élèves de 8e année du Manitoba se classaient au dernier rang en mathématiques selon le Programme pancanadien d'évaluation. Le Manitoba a perdu 35 points en lecture entre 2000 et 2018, 51 points en mathématiques et 38 points en sciences.

« Pour nous, en tant que commissaires, ce n'est pas le moment des excuses ou des explications continues sur la performance des élèves du Manitoba. Nous savons qu'ils peuvent faire mieux. Il est temps de prêter attention aux évaluations objectives qui existent actuellement et de mettre en place les recommandations pour apporter des améliorations. » (p. 32).

Mesures prioritaires

- Mettre en œuvre de **nouvelles évaluations sommatives provinciales** en 3e ou 4e, 6e ou 7e et 10e année, les données à l'échelle des écoles étant mises à la disposition des communautés scolaires locales.
- Mettre en œuvre un **bulletin scolaire provincial pour les élèves ayant des besoins spéciaux** afin de mesurer leurs progrès dans les domaines académiques et non académiques.

Autres mesures

- Renforcer la mise en œuvre d'évaluations formatives en classe et utiliser les données des bulletins scolaires provinciaux pour mesurer les résultats et les compétences nécessaires à la vie.
- Accroître l'accès et la transparence aux données globales sur les résultats provinciaux, régionaux et scolaires, comme les examens provinciaux et les fiches de performance

2.3 Déplacer les ressources pour améliorer l'apprentissage et l'inclusion en la salle de classe

Le Manitoba a intégré une solide philosophie d'inclusion dans son système éducatif. Les éducateurs, les élèves et les parents ont saisi les occasions offertes, mais il y a beaucoup de possibilités d'amélioration.

« Il est d'une importance vitale pour notre société que les enfants comme [mon fils] soient intégrés dans leurs écoles et traités avec dignité. Les enfants qui le vivent deviennent des adultes qui n'ont jamais remis en question le fait que tout le monde a de la valeur à apporter. Malheureusement, d'après notre expérience, ce n'est pas le cas. » (Témoignage de parent)

La COVID-19 a renforcé l'importance de la planification spécifique aux élèves et la nécessité de veiller à ce que les élèves ayant des besoins d'apprentissage spéciaux soient bien compris à travers différents spectres : apprentissage exceptionnel, besoins sociaux/émotionnels, comportementaux, sensoriels, physiques, cognitifs/intellectuels, de communication, universitaires ou de soins de santé spéciaux. L'amélioration de notre système comprendra une réorientation stratégique des ressources éducatives vers les premières lignes du système – les salles de classe individuelles – où elles auront le plus grand impact sur l'évolution des résultats des élèves. Les consultations suggèrent que davantage de dialogue est nécessaire pour éclairer les futurs investissements et approches.

« Plus de perfectionnement professionnel pour les enseignants et les chefs d'établissement. Une meilleure programmation universitaire pour préparer les élèves-enseignants à planifier et à évaluer une vraie classe d'élèves, et une expérience plus pratique avec des choses comme la lecture guidée et les groupes de mathématiques. Plus de soutien de l'évaluation de l'éducation pour les salles de classe. » (Enquête publique)

Mesures prioritaires

- Établir un nouveau **Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive** afin de revitaliser la philosophie d'inclusion du Manitoba, avec pour mandat de cerner les besoins d'apprentissage professionnel et d'améliorer les soutiens au niveau de la classe, ainsi que des stratégies pour assurer une évaluation rapide, des soutiens à l'apprentissage et des services cliniques.

Autres mesures

- Examiner et moderniser les certificats d'éducation spécialisée délivrés par le ministère de l'Éducation du Manitoba afin de réaffirmer la philosophie provinciale d'inclusion et de refléter les besoins actuels et futurs du système.
- Définir une approche globale de détermination et d'intervention précoces et continues en lecture, en écriture et en mathématiques pour consolider les compétences fondamentales nécessaires à l'apprentissage futur.
- Améliorer la collaboration entre les enseignants, les professionnels des services aux élèves et les parents pour faciliter la détermination précoce et continue des besoins d'apprentissage et des soutiens appropriés pour les enfants et les jeunes ayant des besoins spéciaux, y compris l'utilisation et le déploiement les plus efficaces des ressources éducatives.



2.4 Augmenter la performance et les résultats des élèves autochtones

En 2015, la Commission de vérité et réconciliation a demandé aux administrations de combler l'écart de performance et de renforcer les parcours des élèves autochtones. Au Manitoba, 51 % des élèves autochtones obtiennent leur diplôme dans les délais prévus, comparativement à 90 % des élèves non autochtones. Le rapport de la Commission a souligné que le « pouvoir prédictif de ces résultats est considérablement plus élevé pour les élèves autochtones qui peuvent s'attendre à ce que leur probabilité d'obtenir leur diplôme 'à temps soit multipliée par sept s'ils réussissent les mathématiques et les arts langagiers en 9e année au cours de leur première année du secondaire. » (p. 30.)

L'amélioration des résultats pour les élèves autochtones et la promotion de la réconciliation nécessiteront des efforts dévoués. Les environnements d'apprentissage pour les élèves autochtones doivent insuffler des stratégies fondées sur la culture et des données probantes qui intègrent les façons autochtones de savoir, d'être et de faire. Les élèves ont besoin de se voir reflétés dans l'espace et dans les textes avec lesquels ils interagissent, en incorporant des façons autochtones de savoir et d'être en salle de classe. Cela créera un sentiment de communauté pour tous les apprenants et aidera à combler l'écart de réussite. Les programmes d'études autochtones devraient inclure les histoires, les cultures, les valeurs traditionnelles, les modes de vie contemporains et les systèmes de savoirs traditionnels des Premières Nations, des Métis et des Autochtones. De plus, l'éducation basée sur la terre et l'inclusion des aînés et des gardiens du savoir sont des éléments essentiels du programme d'études autochtone.

Mesures prioritaires

- Mettre en œuvre une **stratégie d'inclusion autochtone** en partenariat avec le Conseil consultatif de la Direction de l'inclusion autochtone pour faire progresser la réconciliation et combler l'écart de performance entre les élèves autochtones et non autochtones et renforcer les cheminements de ceux-ci vers la réussite.
- Créer une **initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles** afin de soutenir l'apprentissage des élèves et des enseignants et promouvoir les visions du monde autochtones dans les programmes d'études, les programmes et l'engagement des parents, de la famille et de la communauté.

Autres mesures

- Améliorer les programmes d'études adaptés à l'âge sur les pensionnats, les traités et les contributions historiques et contemporaines des peuples autochtones.
- Intégrer la surveillance, l'analyse et la communication régulières des données sur la performance des élèves autochtones dans le cadre des données et des rapports provinciaux sur les élèves.
- Veiller à ce que chaque directeur d'école prenne des mesures concrètes pour améliorer les résultats des élèves autochtones et intègre les améliorations dans son plan scolaire annuel.

PILIER 3 : DES ÉLÈVES PRÊTS POUR L'AVENIR

Nos écoles sont essentielles à la réussite à vie en engageant les élèves dans l'apprentissage, en favorisant l'innovation et la créativité, ainsi qu'en soutenant les transitions à l'école et à l'âge adulte. Les voies d'accès à la formation continue et à l'emploi doivent refléter les besoins des étudiants et des employeurs. Le système d'éducation doit travailler avec des partenaires pour répondre de manière globale aux besoins des enfants et des jeunes, y compris la santé mentale et le bien-être, et répondre aux effets de la pauvreté sur l'apprentissage.

Si l'éducation de la maternelle à la 12e année constitue la base de la vie des élèves, alors l'obtention du diplôme est la clé de l'avenir. Même plus tôt, l'obtention des crédits en 9e année est un facteur déterminant clé de la réussite de l'élève au secondaire. En 2017-2018, l'obtention de crédits de 9e année était de 89,5 %, sous la cible de 93 % d'ici 2024.

Nous devons améliorer les taux d'obtention de diplômes et veiller à ce qu'un plus grand nombre d'élèves aient les qualifications nécessaires pour entrer sur le marché du travail ou poursuivre des études postsecondaires, des programmes d'apprentissage et leurs cheminement de carrière choisis. En 2019, 82 % des élèves ont obtenu leur diplôme; l'objectif est de passer à 85 % d'ici 2024. En particulier, nous devons nous concentrer sur la réduction de l'écart pour les élèves autochtones dont le taux d'obtention de diplômes est de 51 %.

À quoi ressemblera la réussite?

- ✓ Les élèves sont plus engagés et l'assiduité s'améliore.
- ✓ Un plus grand nombre d'élèves ont accès aux plateformes provinciales d'apprentissage en ligne à distance.
- ✓ Les élèves sont mieux équipés des compétences nécessaires pour l'avenir et nécessaires pour réussir sur le lieu de travail de demain.
- ✓ Les élèves et la communauté scolaire dans son ensemble ont accès à des ressources en santé mentale et bien-être.
- ✓ D'ici 2024, 85 % des élèves obtiennent leur diplôme, y compris une augmentation de 20 % parmi les élèves autochtones.
- ✓ Un plus grand nombre d'élèves débutant en immersion française demeurent dans le programme d'immersion française jusqu'à la 12e année.
- ✓ Un plus grand nombre d'élèves de sexe féminin, d'élèves autochtones et d'élèves francophones terminent des programmes d'enseignement des sciences, du calcul et de la technologie au secondaire.

3.1 Améliorer l'engagement, la santé mentale et le bien-être des élèves

L'expérience des liens entre l'apprentissage et la vie réelle, un sentiment d'appartenance, le sentiment d'être valorisé et d'être soutenu sont la clé de la réussite des élèves. La pandémie de COVID-19 a amplifié l'importance de l'engagement et du bien-être sur la réussite des élèves et l'importance de l'équipement des écoles pour fournir les soutiens nécessaires. Des expériences récentes d'apprentissage à distance ont montré que pour apprendre, les élèves doivent être engagés et participer activement à leur apprentissage. Cela souligne également le besoin d'appartenance et de communauté ainsi que le rôle important que jouent les familles et les écoles dans la réussite et le bien-être des élèves.

La demande accrue de soutien en santé mentale tout au long de la pandémie a conduit à de nouvelles approches novatrices « non traditionnelles » et informelles pour aider les familles, les élèves et le personnel. Il s'agit notamment de lignes d'assistance et de ressources où les gens peuvent obtenir de l'aide par des SMS, des lignes de clavardage, des vidéoconférences et des salles pour petits groupes. Cet accent sur l'importance de la santé mentale contribuera à une stratégie globale et holistique pour la communauté scolaire, y compris la promotion de la santé mentale et les efforts visant à réduire la stigmatisation liée aux problèmes de santé mentale et à améliorer les résultats des élèves.

« Une approche plus holistique doit être mise en place en ce qui concerne la santé mentale de nombreux élèves. » (Enquête auprès des enseignants)

Mesures prioritaires

- Établir un **Conseil consultatif provincial des élèves** en vue de fournir des perspectives sur la jeunesse, des idées et des conseils au ministre de l'Éducation sur des sujets d'actualité et émergents pour les élèves du Manitoba de la maternelle à la 12e année.
- S'associer au nouveau ministère de la Santé mentale, du Mieux-être et du Rétablissement pour élaborer de **meilleurs programmes de santé mentale** introduits pendant la pandémie.

Autres mesures

- Mettre en œuvre le nouveau programme d'études sur la santé mentale et la toxicomanie du ministère de l'Éducation du Manitoba.
- Créer des réseaux d'élèves de langue française pour offrir des possibilités de relations avec d'autres apprenants de langue française dans toute la province.

3.2 Faire progresser les travaux intersectoriels sur la réduction des disparités et la lutte contre l'absentéisme

Une bonne base éducative de la maternelle au lycée est une voie vers une vie meilleure qui peut briser le cycle de la pauvreté et de la dépendance. La COVID-19 a mis en évidence le rôle des écoles en tant que centres communautaires qui facilitent un large éventail de soutiens et de services qui s'étendent au-delà des salles de classe. Comme le dit avec éloquence le rapport de la Commission, « le système éducatif doit se concentrer à la fois sur l'excellence et sur l'équité, car ce ne sont pas des opposés polaires, mais les deux faces d'une même médaille ». (p. 78)

La Commission a cerné la nécessité pour le système scolaire de travailler avec les autres pour tirer parti de l'expertise et des ressources afin de répondre à l'ensemble des besoins des élèves ainsi que d'améliorer l'assiduité et l'engagement.

« Le plus grand défi auquel j'ai été confronté pour réussir à l'école est d'être là. Je sais que je peux faire le travail et écouter les instructions, mais il est parfois difficile d'être ici. » (Commentaire d'un élève)

« Si nous voulons que nos enfants aient une vie saine et productive, si nous voulons que notre société profite de la contribution que beaucoup de ces enfants absents pourraient apporter à notre société s'ils avaient une éducation, alors le Manitoba doit trouver comment avoir plus d'enfants qui vont à l'école régulièrement. » (Mémoire)

Mesures prioritaires

- **Mettre en place un groupe de travail**, dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté, examiner les liens entre la pauvreté et l'éducation et soutenir la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer l'engagement et les résultats pour tous les élèves.
- Travailler avec des partenaires intersectoriels pour **améliorer l'assiduité des élèves** en concevant un plan d'action, en mettant en œuvre une nouvelle politique provinciale d'assiduité et en élaborant un système pour mesurer, évaluer et répondre aux causes profondes qui mènent à l'absentéisme chronique, y compris en soutenant les parents et les soignants dans leurs rôles.

Autres mesures

- Examiner et mettre à jour le code de conduite provincial du Manitoba : Interventions appropriées et conséquences disciplinaires (2017) et élaborer une politique sur l'utilisation de pratiques d'exclusion (c.-à-d. isolement, suspension et expulsion) pour tous les élèves.
- Travailler dans l'ensemble du gouvernement et avec le système éducatif pour améliorer et combler les lacunes dans les programmes de nutrition pour les enfants d'âge scolaire, y compris la façon dont les programmes de nutrition à domicile peuvent soutenir les familles.
- Étudier des approches créatives et innovantes pour élargir l'accès aux arts dans toutes les écoles, y compris la musique, les arts visuels, la danse, le théâtre et d'autres activités communautaires à valeur ajoutée, afin de permettre à tous les enfants d'élargir leur exploration d'expériences liées à la carrière et préparant à l'emploi.

3.3 Soutenir les transitions réussies des élèves vers et tout au long de la maternelle à la 12e année

Les écoles jouent un rôle essentiel dans l'égalité des chances pour les occasions et en aidant les élèves et les familles à naviguer dans les transitions tout au long de leur carrière de la maternelle à la 12e année. Les transitions réussies créent un sentiment de bien-être et de sécurité dans le nouvel environnement scolaire et aider à développer des attitudes et des émotions positives envers l'école. Une planification efficace de la transition intègre la reconnaissance des capacités et assure la continuité des soutiens nécessaires à la réussite des élèves. Cela comprend des interventions et des stratégies ciblées pour la petite enfance qui favoriseront l'apprentissage précoce et empêcheront les enfants de prendre du retard les premières années.

Mesures prioritaires

- Collaborer avec les partenaires des Premières Nations pour définir les options de **partage de données d'élèves de haut niveau** en vue de renforcer les transitions et la mobilité entre les systèmes d'éducation fédéral (dans les réserves) et provinciaux (hors réserve).
- Présenter une **approche uniforme et globale des évaluations de la petite enfance** en mettant l'accent sur les enfants qui entrent à la maternelle, ainsi que sur les élèves qui ont connu des troubles d'apprentissage (p. ex., les réfugiés).

Autres mesures

- Se pencher sur des cours intensifs d'acquisition de langues pour s'assurer que les crédits sont reconnus et favoriser une transition en douceur vers l'apprentissage postsecondaire.
- Collaborer avec les partenaires des Premières Nations pour discuter d'un plan afin de faire progresser l'enseignement technologique et les installations à vocation technique.
- Renouveler les protocoles interministériels pour guider les transitions scolaires, y compris les Lignes directrices pour les transitions des élèves ayant des besoins exceptionnels de l'école à la communauté (2008) et Les transitions de la petite enfance à l'école pour les enfants ayant des besoins de soutien supplémentaires (2015).
- Adapter les crédits du secondaire en arts langagiers pour répondre aux besoins actuels des nouveaux arrivants, des réfugiés et des autres jeunes dont l'apprentissage est interrompu.

3.4 Crée des voies d'accès aux études postsecondaires, à la formation et à l'emploi

Pour être compétitifs et exceller, les étudiants du Manitoba ont besoin d'occasions d'éducation et de formation à jour, intéressantes et adaptées aux besoins du marché du travail. L'évolution des marchés du travail et la demande d'une main-d'œuvre hautement qualifiée obligeront le Manitoba à réévaluer la façon dont nous préparons les étudiants à l'avenir du travail. La publication récente de la stratégie des compétences, des talents et des connaissances du Manitoba détermine des moyens pour les étudiants d'acquérir les compétences, les connaissances et les qualifications nécessaires pour accéder à l'emploi grâce à l'accès et à l'achèvement des études postsecondaires, l'apprentissage intégré au travail, le perfectionnement professionnel et l'éducation technologique en anglais et en français. Ces

stratégies et d'autres garantiront que les Manitobains possèdent les compétences nécessaires pour contribuer à une économie en croissance et atteindre un succès continu. Une meilleure collaboration entre les établissements d'enseignement de la maternelle à la 12e année, les établissements postsecondaires, les employeurs, les organismes de formation, l'éducation des adultes et les ministères gouvernementaux harmonisera les possibilités d'éducation avec les besoins du marché du travail et préparera les étudiants aux occasions actuelles et futures.

Mesures prioritaires

- **Améliorer les compétences en sciences, technologie, ingénierie, arts et mathématiques** par des expériences d'apprentissage pratique, technique et professionnel en milieu de travail. Travailler avec des partenaires pour élargir les programmes d'apprentissage, en mettant un accent particulier sur les étudiants des programmes en français et d'immersion française ainsi que sur ceux qui vivent dans les communautés rurales et éloignées.
- **Mettre en place de nouveaux crédits et programmes de micro-accréditations** afin d'assurer des transitions réussies de l'école secondaire au postsecondaire ou à l'expérience de travail et au marché du travail, notamment en mettant l'accent sur l'alphabétisation numérique et l'apprentissage numérique.

Autres mesures

- Intégrer le perfectionnement professionnel dans le programme de la maternelle à la 12e année pour soutenir la réussite scolaire et les compétences futures, les métiers spécialisés ainsi que la technologie.
- Améliorer les lignes directrices pour élargir l'apprentissage et les expériences intégrés au travail au secondaire, les partenariats avec l'industrie et l'amélioration de l'éducation en matière de sécurité pour l'emploi des jeunes.
- Se pencher sur des cours intensifs d'acquisition de langues pour s'assurer que les crédits sont reconnus et favoriser une transition en douceur vers l'apprentissage postsecondaire et l'emploi.
- Piloter de nouvelles initiatives pour veiller à ce que les élèves de sexe féminin terminent les programmes d'enseignement des sciences, du calcul et de la technologie au secondaire.

3.5 Construire un système provincial d'apprentissage à distance

Alors que l'apprentissage virtuel a été référencé comme un élargissement de l'apprentissage dans les consultations, la COVID-19 a accéléré la nécessité de l'intégrer dans nos systèmes éducatifs modernes. Alors que de nombreuses écoles et divisions scolaires modernisaient et intégraient déjà la technologie de manière innovante avant la COVID-19, toutes les écoles n'étaient pas sur un pied d'égalité en la matière. Certaines ont eu des difficultés à s'adapter à l'apprentissage à distance, y compris les étudiants tout comme le personnel. L'apprentissage à distance peut être un outil pour répondre aux besoins d'apprentissage individuels et améliorer l'accès à la programmation. Les expériences liées à la COVID-19 nous montrent que davantage de travaux sur l'alphabétisation numérique, la connectivité et les technologies accessibles sont nécessaires pour combler la fracture numérique.

Mesures prioritaires

- Élaborer une **stratégie provinciale d'apprentissage à distance** pour les élèves de la maternelle à la 12e année.
- Lancer une **école secondaire provinciale en ligne** en anglais et en français de la 9e à la 12e année, y compris les cours d'été, en mettant l'accent sur l'utilisation croissante de la technologie même lorsque la connectivité représente un défi.

Autres mesures

- Étudier la continuation d'une école virtuelle provinciale de la maternelle à la 8e année ou d'une plateforme d'apprentissage.
- Améliorer la mise en œuvre du cadre provincial et des principes d'apprentissage à distance pour guider le développement continu de l'apprentissage et de l'enseignement à distance.

PILIER 4 : EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA DIRECTION

Il existe une relation fondamentale entre un apprentissage de haute qualité, des systèmes éducatifs performants et des enseignants et des dirigeants de haute qualité. « La chose la plus utile pour réussir est d'avoir des enseignants qui se soucient réellement de leurs élèves. »

(Commentaire d'un élève)

Comme il est indiqué dans le rapport de la Commission, les éducateurs préparent la prochaine génération de citoyens, de dirigeants et de chercheurs de solutions qui s'accompagne « d'immenses responsabilités et de réclamations publiques en faveur de la responsabilité dans la profession » (p. 9). Les efforts visant à améliorer le système d'éducation du Manitoba doivent veiller à ce que les enseignants soient hautement qualifiés avant de pouvoir enseigner et qu'ils s'engagent dans un apprentissage professionnel de qualité tout au long de leur carrière.

À quoi ressemblera la réussite?

- ✓ Les enseignants, le personnel et les chefs d'établissement ont suivi la formation professionnelle nécessaire pour garantir l'excellence et la satisfaction.
- ✓ Les enseignants sont reconnus par des normes et des pratiques d'excellence professionnelle.
- ✓ Les directeurs ont un rôle de leadership ciblé au sein de la communauté scolaire qui soutient l'apprentissage professionnel des enseignants, l'engagement des parents et l'apprentissage des élèves.
- ✓ Les écoles sont entièrement dotées de professionnels hautement qualifiés qui sont représentatifs et bien informés sur les communautés scolaires qu'ils desservent.

4.1 Établir des normes professionnelles et un cadre réglementaire pour guider la formation des enseignants et la pratique professionnelle

Les enseignants ont un impact important sur la réussite et les résultats des élèves. L'Organisation de coopération et de développement économiques affirme que les systèmes éducatifs les plus performants accordent la priorité à la qualité des enseignants par rapport à la taille des classes (2018). Les normes régissant la profession enseignante contribuent à assurer la protection des étudiants tout en promouvant la qualité et l'excellence au sein de la profession. Au cours de ses consultations, la Commission a appris que le moyen le plus efficace de reconnaître les enseignants comme des professionnels responsables devant le public est de créer un organisme de réglementation chargé de superviser la profession. Il existe diverses pratiques à travers le pays. L'Ontario, par exemple, a un ordre des enseignants et la Saskatchewan a actuellement le Professional Teachers Regulatory Board. Ce n'est pas le cas de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse. Des consultations et une planification supplémentaires sont nécessaires pour déterminer la meilleure approche.

Mesures prioritaires

- Élaborer des normes d'enseignement et de leadership pour la pratique et la conduite professionnelles qui guideront la formation, la pratique, l'évaluation et la croissance professionnelle continue des enseignants.
- Entreprendre un examen des cadres réglementaires pour le renforcement de la profession enseignante et la promotion de normes élevées d'enseignement et de leadership, y compris le perfectionnement professionnel, les programmes de formation des enseignants, les certifications, l'aptitude à la pratique et la discipline des enseignants agréés, y compris la détermination de la portée d'un Manitoba College of Educators ou d'un organisme de réglementation équivalent.

Autres mesures

- Consulter sur l'élaboration d'un cadre provincial pour le perfectionnement professionnel continu et l'évaluation des enseignants et des administrateurs scolaires, y compris l'observation des enseignants par les administrateurs avec une exigence pour l'élaboration de plans d'action pour l'amélioration.

4.2 Créer un cadre provincial pour l'apprentissage professionnel

Pour améliorer le système éducatif, il est essentiel de soutenir un apprentissage professionnel de haute qualité pour les enseignants et le personnel scolaire, de la formation initiale aux nouvelles recrues et au perfectionnement continu. Au cours des consultations, les participants ont soulevé des questions sur la qualité et la pertinence de l'apprentissage professionnel pour les enseignants, le personnel et les chefs d'établissement. Le ministère de l'Éducation du Manitoba verse un peu plus de sept millions de dollars par an pour l'apprentissage professionnel. Un cadre qui s'appuie sur les succès des expériences d'apprentissage professionnel virtuel durant la pandémie de COVID-19 élargira les possibilités et touchera plus d'enseignants. Les meilleures pratiques d'apprentissage professionnel doivent être prises en compte, y compris une forte concentration sur l'apprentissage intégré à l'emploi, l'accès à des ressources à la demande, des approches individualisées, ainsi qu'une planification collaborative avec des collègues, des mentors et des conseillers pédagogiques par l'entremise de communautés d'apprentissage professionnel.

Un nouveau cadre d'apprentissage professionnel répondra aux besoins changeants des éducateurs d'aujourd'hui, les équipant pour les complexités et les demandes de toute communauté étudiante du Manitoba. Les domaines d'intérêt comprendront la mise en œuvre de programmes d'études spécifiques (p. ex., mathématiques, arts langagiers, autres), les compétences transférables dont les élèves auront besoin après l'obtention de leur diplôme pour être prêts pour l'avenir, les compétences et les pratiques nécessaires pour soutenir les élèves ayant des besoins spéciaux, les droits de la personne, les traumatismes, la pédagogie éclairée, l'intégration efficace du contenu et des histoires autochtones et l'enseignement aux élèves en anglais langue additionnelle.

Mesures prioritaires

- Effectuer un examen du financement **désigné pour l'apprentissage professionnel** évalué par rapport aux meilleures pratiques, aux résultats et à un modèle plus souple pouvant être adapté aux besoins individuels.
- Créer un **cadre d'apprentissage professionnel innovant et axé sur les résultats** qui répond aux besoins d'apprentissage du personnel scolaire dans le continuum de la formation initiale, des nouvelles embauches et du perfectionnement continu.
- Fournir un **perfectionnement professionnel soutenu pour la mise en œuvre des programmes de mathématiques de la maternelle à la 8e année et des arts langagiers de la maternelle à la 12e année**.

Autres mesures

- Dans le cadre d'un cadre d'apprentissage professionnel, élaborer et mettre en œuvre une stratégie provinciale qui soutient les nouveaux enseignants au cours des cinq premières années de leur carrière.
- Élaborer un système pour offrir à tous les enseignants du Manitoba la possibilité de se perfectionner continuellement dans les domaines de l'alphabétisation numérique.
- Élaborer des approches efficaces pour améliorer le perfectionnement des enseignants dans le domaine de la formation des nouveaux arrivants/l'anglais comme langue supplémentaire pendant la formation initiale, les cinq premières années et l'apprentissage continu.
- Examiner les possibilités accrues d'occasions pratiques sur place pour les étudiants en formation initiale.

4.3 Améliorer le leadership scolaire

Le rôle du directeur est juste derrière le rôle des enseignants en ce qui concerne les facteurs liés à l'école qui ont une incidence sur l'apprentissage des élèves. L'importance de ce rôle sera renforcée par un nouvel accent mis sur la gouvernance scolaire et la création de conseils scolaires communautaires.

La Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12e année s'adresse à l' « intensification du travail des directeurs », mettant en évidence la complexité de leur rôle de leaders pédagogiques avec des tâches de gestion. En tant que dirigeants de leur communauté scolaire, les directeurs d'école doivent opérer clairement dans le domaine de la gestion, éloignés du conflit d'intérêts réel ou perçu qui existe actuellement avec la direction et les employés du même syndicat.

Mesures prioritaires

- Élaborer un nouveau **cadre provincial de leadership scolaire** afin de renforcer le rôle des directeurs d'école et des directeurs adjoints en tant que leaders pédagogiques et chefs d'établissement bien équipés pour répondre aux divers besoins de la communauté scolaire, mobiliser les parents et favoriser l'amélioration de leurs écoles.
- Travailler avec les directeurs et les directeurs adjoints pour faciliter leurs besoins d'apprentissage professionnel continu.
- Retirer les directeurs et les directeurs adjoints des unités de négociation des enseignants tout en prévoyant une option pour ceux qui retournent enseigner en classe afin de rester dans le syndicat des enseignants et ainsi protéger leur pension, leurs avantages et autres droits.

Autres mesures

- Étudier les soutiens dont les directeurs ont besoin pour réussir dans leur rôle de leaders pédagogiques, y compris un examen des fonctions commerciales au niveau de l'école, y compris la maintenance, les opérations, la comptabilité et les rôles financiers des directeurs pour leur permettre de se concentrer sur la direction de l'école, l'enseignement, l'apprentissage, les parents et l'engagement communautaire, la gestion de l'école et l'efficacité de l'école.
- Examiner et proposer des recommandations pour le plan annuel d'amélioration de l'école.

4.4 Accent mis sur le recrutement, le maintien en poste et la planification de la main-d'œuvre

Nous devons renforcer la main-d'œuvre du secteur de l'éducation afin d'améliorer les résultats des élèves. Des disparités de main-d'œuvre existent dans toute la province à tous les niveaux du système d'éducation, qu'il s'agisse d'enseignants spécialisés dans une matière, d'enseignants de langue autochtone et française, de chefs d'établissement, de cliniciens, de personnel de soutien formé et de chauffeurs d'autobus agréés. La Commission a souligné des demandes spécifiques de l'industrie pour une augmentation des enseignants en mathématiques, chimie, physique et français en particulier. Une stratégie est nécessaire pour combler ces lacunes de main-d'œuvre afin que tous les élèves aient un accès équitable aux ressources et aux programmes dans toute la province. Les efforts pour attirer et maintenir en poste les professionnels qui travaillent et vivent dans les régions rurales et nordiques doivent être une priorité, y compris l'examen d'autres incitatifs et stratégies de recrutement.

Mesures prioritaires

- Travailler avec les gouvernements, les facultés d'éducation et au sein du système de la maternelle à la 12e année pour créer une **stratégie globale de recrutement et de maintien en poste du personnel** scolaire afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques et de combler le nombre limité d'enseignants de français et de langues autochtones.
- Coordonner les possibilités de **formation améliorée pour les auxiliaires d'enseignement**, y compris la certification française d'auxiliaire d'enseignement.
- Établir un **cadre provincial de négociation pour les enseignants**.

Autres mesures

- Explorer le recours à des spécialistes des mathématiques dans les écoles pour améliorer l'apprentissage et les performances en matière de numérité.

PLANIFIER LA VOIE À SUIVRE

Bien que la voie soit tracée pour la mise en œuvre de la structure de gouvernance d'ici le 1er juillet 2022, d'autres aspects du plan nécessiteront un engagement supplémentaire auprès des élèves, des parents, des enseignants, du personnel, des chefs d'établissement, des intervenants pédagogiques, des établissements postsecondaires, des membres du système scolaire des Premières Nations, des autres organisations autochtones, de la communauté francophone du Manitoba, des groupes communautaires, des municipalités, des colonies huttérites et du monde des affaires en général.

Pour lancer l'élaboration d'une feuille de route du programme Une meilleure éducation, dès maintenant à publier d'ici septembre 2021, nous prenons des mesures immédiates comme suit :

- Consulter les parents, les conseils consultatifs existants et les écoles sur le rôle que les parents peuvent et devraient jouer en général, et dans les conseils scolaires communautaires en particulier.
- Consulter la communauté scolaire et les parties prenantes de l'éducation sur les actions prioritaires.
- Lancer des appels de propositions pour des initiatives à plus grande échelle, y compris la mise en œuvre des programmes d'études, les mises à jour du cadre d'évaluation provincial et l'élaboration d'un nouveau modèle de financement.

La Commission a relevé un sentiment d'urgence à l'égard de l'amélioration du rendement des élèves dans les écoles du Manitoba. Cela doit devenir la mission commune de tous les acteurs du système éducatif. Devenir le système éducatif le plus amélioré du Canada ne se fera pas du jour au lendemain, et le gouvernement ne peut y arriver seul. La pandémie a montré le rôle important que jouent toutes les parties prenantes pour assurer un bon apprentissage et de bons résultats pour les élèves.

Nous remercions les membres de la Commission pour leur travail acharné et leur dévouement alors qu'ils tracent la voie vers l'amélioration des résultats scolaires au Manitoba. Nous partageons l'optimisme de la Commission pour l'amélioration du rendement des élèves et pour l'avenir de l'éducation dans la province. **La réussite de nos enfants est en effet l'avenir du Manitoba. Nous sommes prêts pour le changement.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter : www.meilleureeducationmb.ca.



ANNEXE A : UN AN PLUS TARD : TIRER LES ENSEIGNEMENTS DE LA COVID-19 POUR FAÇONNER L'AVENIR DE L'ÉDUCATION

Présentation

La COVID-19 a radicalement changé la façon dont nous travaillons, apprenons et interagissons avec les autres. Les écoles ne font pas exception. L'incidence des fermetures d'écoles et des perturbations de l'apprentissage a été importante, car les écoles répondent aux besoins intellectuels, sociaux, émotionnels et physiques des enfants. Les écoles servent également de sources intégrales de soutien et de centres communautaires, en particulier pour ceux qui vivent dans une situation de vulnérabilité, ceux qui éprouvent des problèmes de santé mentale ou ceux qui ont des besoins d'apprentissage spéciaux. La pandémie nous a rappelé le rôle économique important que jouent les écoles, non seulement pour éduquer la future main-d'œuvre, mais aussi pour permettre aux parents et aux fournisseurs de soins de travailler.

Cette dernière année a poussé le système éducatif à s'adapter et à innover à un rythme accéléré. Tout au long de cette période sans précédent, nous avons été témoins d'un engagement et d'un dévouement considérables parmi les intervenants et partenaires de l'éducation. Nous devons également reconnaître le tribut que cela a eu sur tous les membres de la communauté scolaire et, par conséquent, trouver des moyens de soutenir les améliorations et de faire les restaurations nécessaires.

Éclairées par nos relations avec nos partenaires du système tout au long de la pandémie, voici les principales leçons tirées de la COVID-19 qui aideront à guider et façonnaient l'avenir de l'éducation :

1. Avec 37 organes directeurs différents, il était difficile d'être agile et d'intervenir rapidement. Pourtant, c'est ce que les Manitobains attendaient et c'est ce dont ils avaient besoin. Combiné à des inégalités de longue date en matière de financement, de ressources et de priorités, le résultat a été des expériences et des ressources très différentes pour les parents et les élèves de la province. Nous avons besoin d'un système éducatif provincial cohérent et uniifié, qui offre des niveaux de service similaires, peu importe où vivent les familles.
2. Les parents et les fournisseurs de soins ont joué un rôle important pendant la COVID-19, mais ils ont eu du mal à accéder à l'information sur les changements et à éclairer et influencer les décisions. Nous devons soutenir la participation des parents en leur fournissant des outils et des processus cohérents pour guider la réussite des élèves au niveau de l'école et dans le système dans son ensemble.
3. Le manque de données cohérentes à l'échelle de la province a rendu la planification et la prise de décision en temps réel difficiles, minant notre capacité d'innover et de nous améliorer continuellement, et d'allouer les ressources là où elles sont le plus nécessaires.
4. Des technologies et des capacités technologiques non uniformes dans les divisions et les écoles ont miné la capacité d'enseigner, d'apprendre, d'innover, de résoudre des problèmes et de maintenir des liens humains dans un monde virtuel d'une manière cohérente et fiable. Nous devons disposer de technologies et d'un accès à Internet adéquats et uniformes dans toute la province, car l'apprentissage en ligne a sa place dans notre système d'éducation et il ne va pas disparaître.
5. La COVID-19 a touché différemment l'engagement et l'apprentissage des élèves, et une approche identique pour tout le monde ne fonctionnera ni maintenant ni à l'avenir.
6. La santé mentale et le bien-être sont importants pour tous et doivent être au premier plan de la planification pour la communauté scolaire.
7. L'enseignement et l'apprentissage ont évolué et peuvent changer pour le mieux en faisant progresser le meilleur de cette expérience et en continuant à innover.
8. Notre système éducatif est résilient et nous devons nous appuyer sur celui-ci pour moderniser l'éducation de la maternelle à la 12e année.

Principales leçons apprises

- 1. Avec 37 organes directeurs différents, il était difficile d'être agile et d'intervenir rapidement. Pourtant, c'est ce que les Manitobains attendaient et c'est ce dont ils avaient besoin. Combiné à des inégalités de longue date en matière de financement, de ressources et de priorités, le résultat a été des expériences et des ressources très différentes pour les parents et les élèves de la province. Nous avons besoin d'un système éducatif provincial cohérent et uniifié, qui offre des niveaux de service similaires, peu importe où vivent les familles.**

Malgré un engagement ferme à travailler ensemble, la structure complexe de l'éducation au Manitoba a rendu cette période difficile. Tout au long de la pandémie, des appels ont été lancés pour une communication cohérente et des normes provinciales. Une fois les normes établies, nous pouvons nous concentrer sur l'apprentissage des élèves au lieu de naviguer dans les incertitudes. La pandémie a souligné que la planification au niveau du système est nécessaire pour remédier aux disparités de longue date créées par des modèles de financement désuets, les problèmes de recrutement et un accès différentiel aux ressources dans les collectivités rurales, nordiques et éloignées. Un système uniifié dont tous les éléments travaillent ensemble dans l'intérêt du Manitoba nous aidera à atteindre des résultats au-delà de la pandémie.

Si plus de cohérence est nécessaire, cela doit être contrebalancé par une flexibilité locale. Nous avons constaté des avantages lorsque les systèmes scolaires et les chefs d'établissement ont pu déterminer les besoins de leur communauté locale et élaborer des stratégies en réponse à ces besoins. Cela met en évidence le rôle central que jouent les écoles et la nécessité d'assurer une direction scolaire solide pour donner la priorité aux élèves.

- 2. Les parents et les fournisseurs de soins ont joué un rôle important pendant la COVID-19, mais ils ont eu du mal à accéder à l'information sur les changements et à éclairer les décisions. Nous devons soutenir la participation des parents en leur fournissant des outils et des processus cohérents pour guider la réussite des élèves au niveau de l'école et dans le système dans son ensemble.**

La participation des parents à l'éducation est essentielle pour créer un environnement d'apprentissage enrichissant, sûr et stimulant pour les enfants à la maison et en classe. La recherche montre clairement que la participation des parents mène à la réussite des élèves. Tout au long de la pandémie, les parents et les fournisseurs de soins ont assumé un rôle plus important en soutenant l'apprentissage de leurs enfants à la maison tout en équilibrant les changements dans leur propre travail et leur vie personnelle. L'utilisation de la technologie a rendu la participation des parents plus accessible et plus flexible pour beaucoup (p. ex. réunions parents-professeurs virtuelles et applications diffusées aux élèves comme aux parents). Cependant, il y a des points à améliorer, notamment pour les parents d'élèves d'immersion française. Les parents ont eu du mal à accéder à l'information sur les changements et à guider et influencer les décisions. Les parents ont montré qu'ils avaient beaucoup à apporter et la pandémie a renforcé le rôle vital qu'ils jouent dans la création d'environnements d'apprentissage enrichissants, sûrs et stimulants. Nous devons fournir des outils et des processus cohérents pour que les parents continuent de participer à l'éducation.

- 3. Le manque de données cohérentes à l'échelle de la province a rendu la planification et la prise de décision en temps réel difficiles, minant notre capacité d'innover et de nous améliorer continuellement, et d'allouer les ressources là où elles sont le plus nécessaires.**

Les parents ont une voix collective importante dans l'éducation

En juin 2020, 30 538 parents ont participé à un sondage en ligne sur le retour à l'école pour faire part de leurs points de vue sur les élèves qui reprennent l'apprentissage en classe et leurs expériences de l'apprentissage à distance du printemps 2020.

Des données sur les élèves fiables, pertinentes et accessibles sont essentielles à une prise de décision efficace. Les limites existantes des données ont entraîné de multiples demandes cloisonnées et exigeantes en main-d'œuvre adressées aux écoles et aux divisions scolaires afin de comprendre la santé de notre système et les effets des changements mis en œuvre tout au long de la pandémie. Cela a rendu difficile une prise de décision rapide et efficace. Le public a également demandé des renseignements transparents, mais la plupart du temps, les renseignements n'étaient disponibles qu'au niveau de l'école ou de la division. Nous avons besoin d'un système regroupé pour recueillir l'information afin de montrer aux communautés le rendement de leurs écoles et divisions, que cela soit axé sur la santé du système ou sur les résultats et l'assiduité des élèves. Cela contribuera à l'établissement d'un système de la maternelle à la 12e année plus transparent dans toute la province, axé sur l'amélioration et contribuant à renforcer la confiance du public.

4. Des technologies et des capacités technologiques non uniformes dans les divisions et les écoles ont miné la capacité d'enseigner, d'apprendre, d'innover, de résoudre des problèmes et de maintenir des liens humains dans un monde virtuel d'une manière cohérente et fiable. Nous devons disposer de technologies et d'un accès à Internet adéquats et uniformes dans toute la province, car l'apprentissage en ligne a sa place dans notre système d'éducation et il ne va pas disparaître.

Alors que de nombreuses écoles et divisions scolaires de la province étaient en bonne voie de se moderniser et d'intégrer la technologie de manière innovante avant l'arrivée de la COVID-19, toutes les écoles n'étaient pas sur un pied d'égalité et certaines ont dû faire face à des défis pour s'adapter à l'apprentissage à distance.

En plus de mettre en évidence notre dépendance à l'égard de l'éducation à l'école et en personne, la pandémie nous a alertés sur la capacité de la technologie à permettre l'apprentissage à distance et en ligne. Il est également clair qu'il existe des possibilités de gagner en efficacité dans le système en élaborant un modèle provincial unique d'apprentissage à distance plutôt qu'en dupliquant les efforts dans tout le système.

Au début de la suspension de l'apprentissage en classe, une analyse dans les divisions scolaires du nombre d'élèves disposant de peu de technologie ou n'en ayant pas a révélé qu'environ 6 % de la population d'élèves avait des défis technologiques. Cela représente plus de 10 000 élèves. Dans les divisions scolaires du Nord, ce pourcentage s'est accru, passant à 33 %.

Il est clair que la connectivité et l'accès à la technologie ont une incidence importante sur la capacité d'enseigner, d'apprendre, d'innover et de maintenir des liens. Alors que les systèmes éducatifs s'adaptent aux nouvelles réalités liées à la COVID-19, l'apprentissage à distance devient rapidement une partie intégrante de l'éducation moderne. Bien que la technologie ne remplacera jamais un enseignant, elle peut augmenter son efficacité et elle a un rôle à jouer à la fois à la maison et en classe.

L'expérience de la pandémie a montré que l'accès à la technologie et à Internet est essentiel pour garantir l'équité en matière d'éducation. Lorsque les élèves n'ont pas un accès adéquat à la technologie, cela nuit à leur expérience d'apprentissage à distance et à leur engagement dans leur apprentissage. L'accès à la technologie continuera d'être une partie essentielle de l'apprentissage des élèves après la COVID-19, donc tous les élèves auront besoin d'un accès fiable. Pour réduire la fracture numérique, il faudra également mettre davantage l'accent sur la littératie numérique.

Cette fracture numérique était également évidente parmi les enseignants et le personnel scolaire. Le passage à l'apprentissage à distance au printemps a mis en évidence les besoins immédiats d'accroître l'apprentissage professionnel lié aux plateformes en ligne et aux approches d'apprentissage à distance efficaces. Beaucoup avaient besoin de surmonter leurs propres courbes d'apprentissage avant d'offrir en toute confiance des évaluations et des expériences d'apprentissage à distance significatives aux élèves. Bien qu'un plus grand nombre d'employés soient conscients de leur potentiel, des investissements et des soutiens continus sont nécessaires.

Malgré le début difficile de l'apprentissage à distance au printemps 2020 et les défis persistants liés à l'accès et à la connectivité, l'apprentissage en ligne a bien fonctionné à bien des égards pour de nombreux élèves. L'apprentissage à distance a offert aux élèves de nouvelles possibilités de travailler avec leurs enseignants sur des plans d'apprentissage qui reflètent leur environnement d'apprentissage à domicile et leurs besoins individuels. Les options en ligne offrent une plus grande flexibilité et un accès amélioré aux programmes.

Bien que nous n'éliminerons jamais le besoin d'apprentissage en personne, en particulier l'apprentissage pratique avec des pairs et des éducateurs, l'élargissement de l'accès à un apprentissage à distance de qualité et de ses capacités améliore notre résilience à la sortie de la pandémie et offre une plus grande flexibilité et de meilleures possibilités pour l'engagement des élèves.

5. La COVID-19 a touché différemment l'engagement et l'apprentissage des élèves, et une approche identique pour tout le monde ne fonctionnera ni maintenant ni à l'avenir.

Malgré la résilience des enseignants et des élèves du Manitoba, les perturbations liées à la COVID-19 ont eu une incidence sur l'apprentissage des élèves. Il y a eu une perte de temps d'enseignement en raison des fermetures d'écoles au printemps 2020 et de la nécessité de mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage à distance et mixte au cours de l'année scolaire en cours afin de prendre des mesures de santé et de sécurité.

Étant donné le rôle essentiel que jouent les écoles dans la vie des élèves, des familles et des communautés, les fermetures et les perturbations des écoles ont eu des conséquences considérables. La pandémie a également mis en lumière les inégalités préexistantes, les montrant plus clairement que jamais et, dans certains cas, les aggravant.

Étant donné les changements dans la façon dont l'apprentissage se produit et l'engagement varié des élèves pendant cette période, les répercussions sur l'apprentissage ont considérablement varié. Par conséquent, la compréhension des répercussions de la COVID-19 doit être propre à l'élève afin que l'apprentissage lié au rétablissement puisse répondre aux besoins de chaque élève. À l'avenir, il sera essentiel d'écouter les élèves et de les faire participer efficacement pour comprendre la meilleure façon de répondre à leurs besoins afin de les aider à réussir. Nous devons également mettre l'accent sur l'avancement des priorités en matière d'éducation en français, ainsi que sur les disparités qui touchent les élèves autochtones, les nouveaux arrivants et les enfants vivant dans la pauvreté.

Il est devenu évident au début de la pandémie que, quel que soit le niveau des restrictions, les élèves ayant des besoins d'apprentissage spéciaux et ceux à risque, avaient besoin de l'option d'aller à l'école en personne pour recevoir le soutien et la supervision dont ils avaient besoin pour apprendre. Lorsque les élèves ayant des besoins spéciaux apprennent virtuellement ou à l'extérieur du milieu scolaire, il peut être très difficile pour les éducateurs de fournir les soutiens spécialisés dont ils ont besoin.

L'importance d'une planification propre à l'élève a été amplifiée, ce qui met en évidence la nécessité de faire participer les familles à la planification. Certaines possibilités se sont présentées. Par exemple, les services cliniques tels que l'orthophonie, ont bénéficié à certains égards de l'apprentissage à distance en raison de la nécessité pour les parents d'être présents pendant les séances virtuelles, ce qui a donc accru la participation des parents.

6. La santé mentale et le bien-être sont importants pour tous et doivent être au premier plan de la planification pour la communauté scolaire.

Incidence sur l'inscription à l'enseignement à domicile

Plus de 4 000 élèves inscrits, soit une augmentation de 188 % par rapport à 2019-2020.

Incidence sur l'inscription au préscolaire et à la maternelle

Baisse de 28,8 % des inscriptions au cours de l'année scolaire 2020-2021.

De nombreux jeunes ont signalé une baisse de leur santé mentale pendant la pandémie. Les enfants se sentent isolés sans leurs pairs. Pendant leur apprentissage à distance, les élèves n'ont pas eu l'occasion d'interagir au quotidien avec leurs amis, et le soutien à l'école pour la santé mentale n'a peut-être pas été aussi disponible qu'avant pour eux. Les avantages sociaux et émotionnels des écoles pour les enfants ne peuvent être sous-estimés.

Bien que les enseignants, le personnel et les dirigeants du Manitoba soient des professionnels très compétents et inspirants, bon nombre d'entre eux ont éprouvé des conséquences néfastes sur leur propre santé et leur bien-être de leurs efforts pour que leurs élèves continuent de recevoir une éducation de qualité. Ces défis ont renforcé la valeur de la mise en œuvre d'une stratégie de santé mentale pour les élèves et l'ensemble de la communauté scolaire.

La COVID-19 a élevé le discours sur la santé mentale. Chacun, d'une manière ou d'une autre, a personnellement ressenti les effets de l'isolement, du sacrifice, de la peur, de la perte ou de la fatigue à cause de cette pandémie. En raison de la demande croissante de soutien en santé mentale, ainsi que des restrictions accrues liées à la pandémie, il existe de nouvelles approches novatrices « non traditionnelles » et « moins officielles » pour aider les familles, les élèves et le personnel à faire face aux problèmes de santé mentale pendant la pandémie. Il s'agit notamment de lignes d'assistance, de ressources pour les parents, de groupes de pairs, etc., où les gens peuvent obtenir de l'aide par des SMS, des lignes de clavardage, des vidéoconférences et de salles pour petits groupes. Cette prise de conscience accrue et cette compréhension plus large jetteront les bases de l'élaboration d'une stratégie de santé mentale plus complète pour l'ensemble de la communauté scolaire.

7. L'enseignement et l'apprentissage ont évolué et peuvent changer pour le mieux en faisant progresser le meilleur de cette expérience et en continuant à innover.

Les perturbations de l'apprentissage en classe ont obligé de nombreuses écoles à concentrer l'enseignement sur le programme de base, en limitant les cours facultatifs et en suspendant l'apprentissage pratique pour certains cours et programmes. La COVID-19 nous a rappelé l'importance de veiller à ce que les élèves possèdent les connaissances de base ainsi que les compétences essentielles, créatives et de résolution de problèmes nécessaires pour apprendre, travailler et vivre dans un monde en évolution rapide, où l'information et la désinformation peuvent être difficiles à discerner. La capacité de s'adapter et de réussir dans différentes situations, ainsi que la persévérance, ont acquis une reconnaissance renouvelée en tant que compétences de vie importantes au cours de ces mois de pandémie. Il sera important de réfléchir au contenu du programme d'études, à la façon dont le programme est mis en œuvre, aux changements à apporter et à la façon dont les élèves sont évalués pour garantir que les élèves quittent l'école avec les compétences, les connaissances et les capacités nécessaires pour faire face aux défis et aux possibilités aujourd'hui et demain.

Les défis de l'apprentissage à distance nous ont rappelé qu'un apprentissage intense ne peut se produire que lorsque nous sommes stimulés, énergiques et concentrés. Le nouveau cadre d'apprentissage à distance du Manitoba met en évidence les principes directeurs de l'enseignement et de l'apprentissage qui reflètent un engagement envers les élèves. Plus précisément, l'apprentissage et le bien-être des élèves sont améliorés lorsque :

- les élèves ont le sentiment d'appartenir à une communauté dans laquelle chacun est valorisé, accepté et soutenu;
- les élèves ont un sentiment d'efficacité dans leur capacité à démontrer leurs progrès et leurs réalisations dans un environnement en ligne;
- les élèves ressentent un sentiment d'autonomie et de responsabilité favorisé par la voix des élèves, l'autorégulation et la métacognition.

Avec cet accent renouvelé sur la promotion d'un plus grand engagement dans l'apprentissage et la création de possibilités pour les élèves de co-créer l'apprentissage, il existe de nombreuses possibilités d'innovation pour soutenir l'excellence de l'enseignement et de l'apprentissage. Une bonne pratique consiste à réduire le temps d'écran et à mettre l'accent sur les possibilités d'apprentissage axées sur la pensée créative et critique, la résolution de problèmes, la collaboration et la communication. Ces types de possibilités d'apprentissage mettent l'accent sur les compétences globales : connaître notre place dans le monde et la façon dont nous interagissons avec les autres pour créer un avenir inclusif et durable pour tous.

La planification d'une salle de classe modernisée pourrait envisager des solutions de rechange aux modèles actuels d'éducation où l'apprentissage des élèves se concentre dans les salles de classe pendant des heures et des heures avec peu de pauses. L'apprentissage est une activité sociale et les possibilités d'apprentissage et de réflexion en commun ainsi que les stratégies d'enseignement à haut rendement soulignent l'importance de la salle de classe pour l'interaction sociale avec les enseignants et les pairs.

Alors que les enseignants se sont adaptés à des modèles variés et changeants d'apprentissage mixte (en classe et à distance), l'importance du temps de collaboration pour planifier avec les pairs a été renforcée. Pour faire progresser l'excellence dans l'enseignement, nous devons repenser la façon dont l'apprentissage professionnel peut être amélioré, en mettant l'accent sur l'apprentissage intégré à l'emploi, à la demande, collaboratif et individualisé. Les possibilités d'apprentissage virtuel garantissent également que tous les enseignants et le personnel ont accès à des occasions de perfectionnement professionnel lorsqu'ils en ont besoin, plutôt que d'attendre les séances traditionnelles d'atelier ou de séminaire. Les possibilités d'apprentissage virtuel se sont rapidement développées et ont répondu aux besoins immédiats des enseignants, offrant des options abordables, flexibles et accessibles qui se poursuivront bien au-delà de la pandémie.

8. Notre système éducatif est résilient et nous devons nous appuyer sur lui pour moderniser l'éducation de la maternelle à la 12e année.

Au printemps 2020, le système éducatif du Manitoba a évolué rapidement suite à l'évolution de la situation en matière de santé publique, et les administrateurs, les éducateurs, les familles et les élèves se sont rapidement préparés à une nouvelle façon d'apprendre. Des actions rapides de tous les membres du système ont permis aux élèves de continuer à apprendre. Des personnes à différents niveaux sont intervenues, ont appris de nouvelles technologies et de nouveaux processus et sont devenues des experts sur des sujets dont elles n'avaient pas entendu parler avant la COVID-19. Les mesures de santé et de sécurité liées à la COVID-19 dans les salles de classe ont complètement changé les attentes des élèves et des familles.

Ces expériences ont poussé les gens à acquérir de nouvelles compétences et à développer leur créativité et leur ingéniosité. Les enseignants, le personnel et les chefs d'établissement ont permis aux élèves d'entrer en contact les uns avec les autres, par exemple en créant des clubs Minecraft, ont intégré des pauses pour bouger et ont appliqué des stratégies pour renforcer la confiance des élèves.

La crise a renforcé la valeur et l'importance de la communication, de la transparence, de la collaboration et de la flexibilité entre les parties prenantes au sein du système scolaire. La résilience et la collaboration ont été impressionnantes et constituent une base sur laquelle s'appuyer pour planifier le rétablissement de l'éducation et un nouveau monde post-pandémique.

Résumé

La pandémie a mis en évidence les défis, les possibilités et les forces. Chaque jour, tout au long de la pandémie, les élèves, les familles et les enseignants ont appris à s'adapter de manière créative pour soutenir l'apprentissage continu et l'engagement dans l'apprentissage. La valeur de la connectivité, de la communication, de la collaboration et des approches cohésives ne peut être sous-estimée en réfléchissant à ces enseignements tirés de la COVID-19 et sera essentielle dans la planification de l'avenir. Mais il va sans dire que nous sommes toujours au cœur de la pandémie. Notre priorité doit être d'organiser des écoles sûres pour que l'apprentissage puisse se poursuivre. Nous devons continuer à travailler ensemble pour :

- protéger la santé et la sécurité de toute la communauté scolaire;
- restaurer ce qui a été perdu;
- soutenir ce qui a changé pour le mieux;
- relever les défis qui se sont fait jour pour bâtir un système éducatif plus solide et tourné vers l'avenir.

ANNEXE B : PRÉSENTATION DU NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE

Nouvelles mesures législatives

Le projet de loi 64, Loi sur la modernisation de l'éducation, apporte des changements importants et nécessaires au système éducatif. Un nouveau modèle de gouvernance provincial sera mis en œuvre d'ici le 1er juillet 2022, ce qui donnera le temps de faire la transition vers notre nouveau système éducatif modernisé. Il prévoit une forte participation des parents au niveau de l'école et une plus grande participation des élèves et des parents dans la conception et la supervision du système éducatif dans son ensemble. La Loi sur les écoles publiques, vieille de plus de 100 ans, nécessite une réécriture pour réaliser la transformation proposée du système éducatif. Le projet de loi 64 établira la Loi sur l'éducation qui incorporera les lois suivantes : La Loi sur les écoles publiques; la Loi sur l'administration de l'éducation; et la Loi sur les écoles communautaires.

Plus de participation des parents et de conseils scolaires communautaires

En reconnaissance de l'importance de la voix locale dans l'éducation, le projet de loi 64 incorpore un certain nombre de changements pour accroître la participation des parents et de la communauté en remplaçant les conseils de parents informels par un conseil scolaire communautaire pour chaque école. Le rôle du conseil scolaire communautaire est de conseiller le chef d'établissement sur les questions relatives à l'école, y compris les besoins de la communauté qu'elle dessert et les stratégies pour améliorer le rendement et le bien-être des élèves. Tous les parents et fournisseurs de soins de cette communauté scolaire seront membres et ils éliront un dirigeant pour travailler avec le chef d'établissement sur les questions ayant une incidence sur la communauté scolaire. Cela exigera un accent renouvelé sur la participation des parents et des communautés afin qu'ils reflètent la diversité des écoles.

Autorité provinciale de l'éducation

Une autorité provinciale de l'éducation sera créée pour superviser l'éducation de la maternelle à la 12e année dans 15 régions du Manitoba, ainsi qu'un regroupement des services partagés comme l'approvisionnement, la TI et la planification de la main-d'œuvre, ce qui permettra d'économiser de l'argent qui sera réinvesti directement dans les salles de classe. Le conseil d'administration de l'Autorité provinciale de l'éducation rendra compte au ministre et comprendra au moins deux représentants élus des parents nommés par le ministre à partir du Conseil consultatif provincial.

Les 15 nouvelles régions et la DSFM remplaceront 37 divisions scolaires séparées. Une fois le nouveau modèle de gouvernance mis en œuvre, les nouvelles régions seront les suivantes :

Nouvelles régions	
Winnipeg, St. James-Assiniboia, Louis Riel, Pembina Trails, Seven Oaks et River East Transcona	Garden Valley, Western
Frontier, Kelsey, Flin Flon et Mystery Lake	Evergreen, Lakeshore
Beautiful Plains, Park West, Rolling River	Interlake, Lord Selkirk
Mountain View, Swan Valley, Turtle River	Hanover
Fort La Bosse, Southwest Horizon, Turtle Mountain	Sunrise, Whiteshell
Brandon	Rivière Seine
Portage La Prairie, Pine Creek	Border Land, Vallée de la rivière Rouge
Prairie Spirit, Prairie Rose	



Les directeurs de l'éducation dirigeront la prestation de l'enseignement de la maternelle à la 12e année dans les 15 régions nouvellement créées. Ils travailleront dans le cadre d'un système unifié sous l'autorité provinciale de l'éducation, tout en facilitant les variations régionales et la voix locale dans l'expérience éducative en consultation avec leurs communautés locales. On s'attend à ce que la plupart des tâches administratives de l'Autorité provinciale de l'éducation soient assumées par le directeur de l'éducation de chaque région.

DSFM

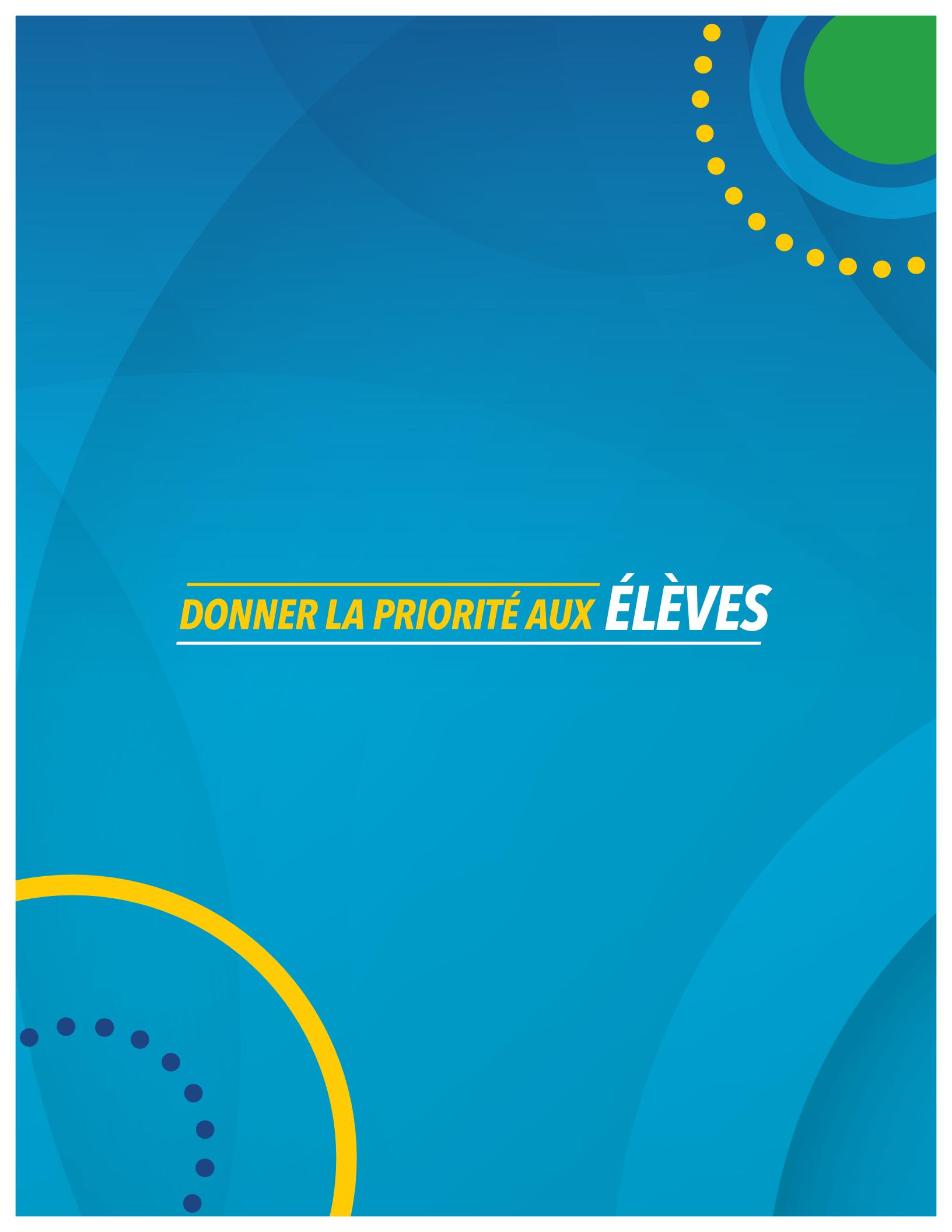
La division scolaire francophone restera telle qu'elle est actuellement structurée avec des exigences supplémentaires en matière de rapports et de nouveaux pouvoirs pour le ministre de l'Éducation. Un commissaire élu sera également nommé par la DSFM pour siéger au Conseil consultatif provincial. Le Ministère reconnaît et respecte le fait que la langue française est une composante vitale de la communauté francophone du Manitoba et s'est engagé à respecter ses obligations en vertu de la Charte de protéger les droits linguistiques des minorités. En continuant la structure de gouvernance de la DSFM et en l'exemptant d'éléments clés de la Loi sur l'éducation et du projet de loi 45, les droits linguistiques des minorités en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés sont correctement pris en compte dans les lois sur l'éducation du Manitoba, y compris le droit à l'instruction, le droit aux installations, le droit à une mesure de gestion et de contrôle, et le droit à une éducation d'une qualité comparable à celle offerte à la majorité.

Avec cet état futur à l'esprit, le ministère de l'Éducation du Manitoba n'inclura plus la prestation directe de services. Le Ministère se concentrera en revanche sur la surveillance du système éducatif, y compris la responsabilité en matière de politique, de planification, de reddition de comptes et de financement. Le Ministère est déjà engagé dans un processus de transformation interne, qui adapte les rôles et les responsabilités à notre état futur.

Conseil consultatif provincial sur l'éducation

Un membre du conseil scolaire communautaire de chacune des 15 régions sera élu au Conseil consultatif provincial sur l'éducation, avec un commissaire élu de la DSFM. Ce conseil consultatif fournira au ministre de l'Éducation les conseils directs des parents sur les questions relatives au système éducatif. Cela permettra au ministre de prendre en compte les considérations locales dans la planification stratégique du système et la prise de décisions.





DONNER LA PRIORITÉ AUX ÉLÈVES
